



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E61564

VALABLE JUSQU'AU 06/07/2027

ÉDITÉ LE

02/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2012
6 460

Raison sociale : MACIEJOWSKI SERVICES SARL

35 RUE LEON SERPOLLET
87280 LIMOGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES B409138732

Siret : 409 138 732 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 871780 02

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 409138732

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 409138732

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 05 55 36 00 00

Fax : 05 55 36 12 15

Portable : 06 02 40 03 81

Site Internet : <http://www.maciejowski.fr/>

E-mail : contact@maciejowski.fr

Responsabilité légale :

ARGUEYROLLES CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 69

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ²	24/06/2026
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	24/06/2026
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	24/06/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	24/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	24/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	07/07/2022
o Chaudière bois	07/07/2022
o Poêle ou insert bois	07/07/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	07/07/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.